



Climate Action
Accelerator



Image 1, Getty Images

FEUILLE DE ROUTE CLIMAT DEMTOU HUMANITAIRE

« Le réchauffement de la planète étant un phénomène extrêmement complexe et le consensus scientifique quant à ses origines humaines assez récent, il paraît peu réaliste de s'attendre à l'instauration de politiques climatiques efficaces au niveau mondial. Mieux vaut alors adopter délibérément une approche « multi-niveaux » et commencer par agir au niveau local. Cette approche possède un double avantage : celui de maximiser les impacts positifs à plusieurs échelles et celui de permettre d'expérimenter et d'apprendre des politiques mises en œuvre aux différentes échelles.

Si les efforts actuels pour combattre le changement climatique sont essentiellement orchestrés par des acteurs opérant à l'échelle mondiale, attendre des solutions internationales revient donc à perdre un temps précieux.

Par ailleurs, on pense souvent qu'il n'y a que deux façons de gérer des ressources : soit en les confiant au secteur privé, soit en les confiant à l'État. Mais cette idée entrave en fait tout progrès en la matière. Pour réussir à contrer le changement climatique sur long terme, il faudra un changement substantiel des activités quotidiennes des particuliers, des familles, des entreprises, des collectivités et des autorités publiques – notamment dans le monde développé –, et ce à de multiples niveaux. Encourager des actions simultanées à plusieurs échelles est donc crucial pour faire face à ce problème. »

Agir à plusieurs échelles pour faire face au changement climatique et à d'autres problèmes d'action collective

Par Elinor Ostrom, OCTOBRE 2012

Résumé

Les crises climatiques persistantes sont un facteur d'aggravation de la vulnérabilité des populations dans le monde et au Cameroun. Face à ces dégradations, DEMTOU HUMANITAIRE lance cette Feuille de Route pour définir une orientation climatique stratégique pour les années à venir, visant à la fois l'atténuation de son empreinte et l'adaptation de ses programmes. Ancrée sur un diagnostic rigoureux révélant une empreinte carbone de 219,81 tCO₂e (dont 89% est lié aux déplacements), la stratégie poursuit l'objectif double de réduire perpétuellement ses émissions opérationnelles et de contribuer au renforcement de la résilience des communautés cibles grâce à l'intégration de solutions climato-sensibles (agroécologie, infrastructures WASH résilientes, systèmes d'alerte précoce...) dans tous ses axes d'intervention. La mise en œuvre reposera sur l'adoption accélérée de comportements adaptés, la promotion de solutions durables (énergies renouvelables, gestion rigoureuse des déchets, formalisation de Comités de Pilotage Climat) assurant une intégration transversale des objectifs dans les secteurs d'intervention de l'organisation, pour garantir l'efficacité, la durabilité de ses actions en faveur des plus vulnérables et contribuer ainsi à la lutte contre les effets du changement climatique.



Sommaire



Résumé.....	3
Avant-propos.....	5
1- Etat de lieux.....	7
1.1-Contexte d'interventions.....	7
1.1.1 - Aperçu de la dégradation sur quelques années.....	8
1.2- Demtou Humanitaire :	10
1.2.1« Engageons-nous pour une humanité meilleure »	10
1.2.2 Engagements communs CAA-ONG/OSC.....	11
1.3 - Amorce de l'engagement climat.....	12
1.3.1 – Rendu des analyses déchets et carbone.....	12
2 - Approche environnementale.....	15
2.1 - Stratégie et objectifs	15
2.2- Axes d'intervention	16
2.2.1- L'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation au Climat	16
2.2.2- Renforcements de capacités.....	16
2.2.3-Initiation/appui des initiatives d'atténuation/d'adaptation climatique....	18
2.2.4-Participation inclusive, en particulier des femmes et des jeunes	19
3 - Leviers de transformation.....	24
3.1 - Gouvernance	24
3.2 - Suivi-Evaluation	24
REMERCIEMENTS	26

Avant-propos

Le changement climatique est un défi de société et un défi scientifique majeur de notre siècle. Il implique non seulement une tendance à la hausse des températures, mais aussi [des conditions météorologiques instables](#). Les catastrophes météorologiques comme la fonte des glaces et élévation du niveau des mers, les ouragans, les cyclones, les sécheresses et les déluges, les menaces de la biodiversité ainsi intensifiés sont sources de crises, de déplacements de populations aussi sûrement que les catastrophes d'origine humaine comme la récession ou les conflits armés. Ces effets sont encore plus perceptibles dans les Pays Moins Avancés (PMA) qui paradoxalement sont ceux qui produisent les plus faibles niveaux de Gaz à effet de Serre (GES).

Responsable d'une fraction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit moins de 10% (ONU 2022, climat et environnement), [l'Afrique pâtit de manière disproportionnée du changement climatique](#), avec des impacts profonds sur les écosystèmes, les économies et les sociétés du continent. Il est l'un des [continents les plus vulnérables au changement](#) climatique en raison de sa faible capacité d'adaptation, de sa forte dépendance aux ressources naturelles et de systèmes agricoles fragiles. Cette vulnérabilité est exacerbée par des inégalités socio-économiques et un accès limité aux technologies d'adaptation.

Par la persistance de la détérioration des deux indicateurs clés que sont la température et les précipitations, le continent fait faces à des aléas tels : des vagues de chaleur extrême (terrestres et marines), élévation du niveau de la mer, des inondations ou sécheresses prolongées selon les régions, des risques sanitaires accrus, des cyclones tropicaux, des invasions de criquets et autres insectes tropicaux et des risques socio-économiques (activités agricoles, déplacements forcés des populations).

La hausse des températures sur le continent s'est accélérée au cours des dernières décennies, aboutissant à des records de [températures et de précipitations en 2024](#). En effet, l'Afrique a connu l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées, selon le

rapport State of the Climate in Africa 2024 publié par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). La température moyenne annuelle a été d'environ 0,86 °C au-dessus de la moyenne 1991–2020 sur l'ensemble du continent, avec un fort écart de +1,28 °C en Afrique du Nord, faisant de cette région, la plus touchée par le réchauffement. Des vagues de chaleur extrêmes avec des températures supérieures dépassant 45 °C au Soudan et en Somalie en Mars, ont entraîné la fermeture d'écoles et des impacts sur les moyens de subsistance. Des pics similaires ont été observés dans le Sahel et en Afrique du Nord en juillet, liés à un phénomène de dôme de chaleur. Les océans entourant l'Afrique ont connu des vagues de chaleur marines d'intensité « forte à extrême » sur plus de 3 millions de km² entre [janvier et avril 2024](#), un record depuis le début des observations en 1993, ainsi que des précipitations excessives dans le Sahel et des sécheresses prolongées dans d'autres régions.

Face à la situation, le Rapport de l'OMM sur l'état du climat en Afrique en 2024, rappelle qu'il est nécessaire de prendre davantage conscience de l'urgence de la situation, d'améliorer les systèmes d'alerte précoce et de renforcer la résilience climatique et l'adaptation au climat, en exhortant les gouvernements, les partenaires pour le développement et le secteur privé à accélérer les investissements climatiquement rationnels.



1- Etat de lieux

1.1-Contexte d'interventions

Le Cameroun, fait partie des pays les plus vulnérables aux effets du changement climatiques. Très exposé aux effets et aux chocs du changement, il est classé à 7,3 (sur 10) sur l'indice de risque et exposition (Inform Risk Index for Hazard and Risk Exposure), ce qui le place au 24e rang mondial. Comme d'autres nations africaines, le pays en subit les conséquences. Elles se manifestent par des phénomènes météorologiques extrêmes tels : les sécheresses, les inondations, les températures plus élevées, l'augmentation de la désertification... Bien que ces phénomènes soient aussi exacerbés par la déforestation. Les impacts déjà élevés de ces dangers aigus et chroniques exposent le Cameroun à de graves pertes économiques, menacent le bien-être des communautés, la trajectoire de développement du pays, [augmentent les risques de conflits liés à la raréfaction](#) des ressources.

Concrètement, ces phénomènes météorologiques extrêmes sont de nature à endommager ou détruire des infrastructures vitales, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé et de l'éducation. En ce qui concerne les phénomènes à évolution lente, la hausse des températures et du niveau des mers peuvent contaminer les sources d'eau douce, menaçant ainsi les ressources en eau dont dépendent des millions de personnes. La modification du régime des pluies et du débit des cours d'eau, ainsi que l'augmentation de la demande, peuvent contribuer à accroître la fréquence et la gravité des sécheresses. En outre, lorsque la pluie tombe dans les régions frappées par la sécheresse, le sol n'est pas en mesure d'absorber l'eau dont il a tant besoin, ce qui entraîne des inondations, une diminution de la recharge des aquifères et la contamination des ressources en eau. Ces conséquences du changement climatique sont plus accablantes dans la région septentrionale du pays, bien que les autres régions soient également affectées.

1.1.1 - Aperçu de la dégradation sur quelques années

- **Températures et précipitations**

En 2021, du [Rapport Annuel du Climat de la Météorologie Nationale du Cameroun](#), on notait une hausse de la température moyenne annuelle dans plusieurs régions, avec des anomalies positives allant jusqu'à **+1,5 °C** par rapport à la moyenne 1981–2010. En Mai 2024, des températures records ont été enregistrées, atteignant jusqu'à **47 °C** dans l'Extrême-Nord ; Même les régions habituellement fraîches comme l'Ouest, le Nord-Ouest et l'Adamaoua ont connu des vagues de chaleur inhabituelles, avec des nuits dépassant les **30 °C**.

Entre 2021 et 2024, des **pluies tardives et intermittentes** ont été signalées, provoquant une **évapotranspiration rapide des sols**, menaçant les cultures et les pâturages. Des **précipitations irrégulières**, avec des cas extrêmes de pluies intenses ont été enregistrés, phénomène à l'origine d'inondations, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord et du Littoral. Pour l'année 2024, les inondations à l'Extrême-Nord ont affecté plus de 450 000 personnes, pour environ 65 945 ménages, plus de 50 000 maisons détruites, 85 000 hectares de terres cultivables submergés, environ 5 510 têtes de bétail perdues, des infrastructures scolaires et sanitaires endommagées, des points d'eau contaminés et des épidémies redoutées en raison de la montée des eaux, et de nombreuses pertes en vies humaines.

- **Impacts socio-économiques**

L'agriculture, majoritairement pluviale, est fortement affectée, ce se traduit par une baisse du rendement agricole. Le secteur de l'élevage tout autant, est fragilisé par le manque d'eau et de pâturages. D'après la Banque mondiale, plus de 70 % de la population camerounaise est directement affectée par le changement climatique, en particulier les communautés rurales dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture.

Les changements de température, les pluies et les sécheresses exposent ainsi les communautés locales à un risque accru de pauvreté. Les populations vivant dans certaines régions sont plus vulnérables aux risques climatiques, en particulier celles de

l'Extrême-Nord. L'intensification de l'ampleur des risques (sécheresses et inondations) sont plus probables. Les changements climatiques au cours de la prochaine décennie et au-delà signifient que le nombre de personnes et de zones touchées par des impacts matériels substantiels, continueront d'augmenter. Les régions septentrionales du Cameroun devraient rester les plus vulnérables, suivies des zones côtières et des hauts plateaux. Le changement climatique est une menace imminente pour le développement du Cameroun en raison de la dépendance du pays aux ressources naturelles et de la dépendance des populations à l'agriculture comme moyen de subsistance. Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ont des climats sévères avec de faibles précipitations et des températures élevées. La population y dépend de l'agriculture, de l'élevage et dispose de moins de moyens financiers pour s'adapter rapidement. Dans les hautes terres de l'Ouest, l'érosion, les glissements de terrain et la sécheresse devraient devenir plus fréquents. En même temps, les zones côtières seront probablement plus vulnérables aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion, aux glissements de terrain et aux vents violents.

Au regard de ces aléas, le pays met en œuvre des politiques de protection de l'environnement, des stratégies et des plans, notamment la loi n° 96/12 du 05 Août 1996 (la loi-cadre sur la gestion de l'environnement), la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB), le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD), le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), l'Accord de Paris (CDN, SNIGES), la Stratégie nationale REDD+ sur lesquelles DEMTOU s'aligne.



Image 3 : Kousseri 2024, DEMTOU

1.2– Demtou Humanitaire :

1.2.1« Engageons-nous pour une humanité meilleure »

Organisation de droit camerounais à but non lucratif, DEMTOU HUMANITAIRE a été créée en 2016. Elle a sa direction nationale à Mbankolo-Yaoundé. Elle agit dans la communauté en apportant des réponses promptes et efficaces suite aux catastrophes naturelles, autres crises et en périodes de post-crisis. DEMTOU apporte aux plus vulnérables des solutions multisectorielles qui relèvent du WASH, de la Santé/nutrition, de la Protection, de la Sécurité Alimentaire et moyen d'existence, du Relèvement précoce et résilience. L'organisation intervient dans 5 des 10 régions du pays : le Centre, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest, le Nord et l'Extrême-Nord, mais également en République

Centrafricaine. Amorçant déjà la voie de la lutte contre les effets du changement climatique, DEMTOU réalise des initiatives communautaires comme la plantation des arbres et des activités de salubrité avec participation aux activités des Journées Mondiale de l'Environnement et du Nettoyage. De même, dans ses activités Wash, l'organisation a conduit des sensibilisations et renforcement de capacités sur l'importance du tri, de la collecte et d'une gestion adéquate des déchets dans les formations sanitaires où elle est intervenue, avec distribution de bacs à ordures, la construction de zones à déchets et le

pourvois des formations sanitaires en brûleurs métalliques. Par ailleurs, elle a opté pour le recours aux systèmes de

pompage solaires pour les puits et forages construits, afin de permettre un accès durable à l'eau, par l'exploitation d'une source naturelle d'énergie (ressource locale et abondante), non dépendante aux hydrocarbures et sans émission de gaz à effet de serre.

Image 4 : Activité de plantation d'arbres, DEMTOU Maroua

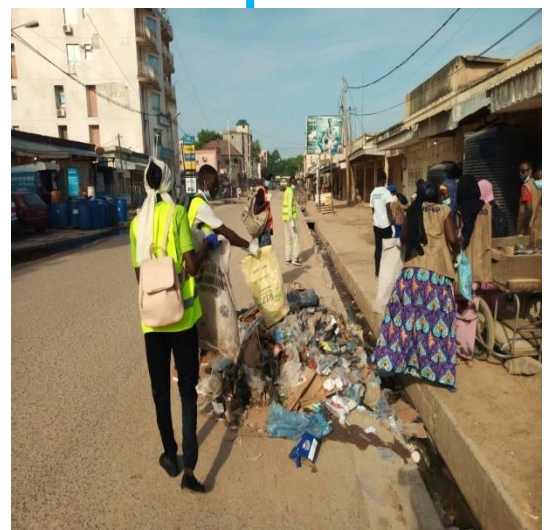


Image 5 : Activité de nettoyage, DEMTOU Maroua

1.2.2 Engagements communs CAA-ONG/OSC

En 2024, DEMTOU HUMANITAIRE entame un partenariat avec le CLIMATE ACTION ACCELERATOR (CAA), prenant toute la mesure de la crise écologique historique, de ses conséquences particulièrement prononcées en Afrique et du consensus scientifique qui s'y attache. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité et l'amélioration d'actions en faveur des communautés affectées et s'aligne sur la nécessité impérieuse pour tous de participer à la lutte contre les effets du changement climatique. Cette initiative s'inscrit dans la logique des accords internationaux de Paris sur le climat en 2015, des rapports successifs du GIEC et du principe de responsabilités communes mais différenciées, mais également dans la lignée des textes et objectifs climatiques nationaux. DEMTOU HUMANITAIRE avec le soutien du CAA s'engage ainsi à :

- Evoluer vers un modèle de développement bas-carbone, tout en développant un portefeuille d'activités environnementales et de résilience ;
 - Être redevables en termes d'impact environnemental et transparents sur les progrès réalisés pour minimiser leur empreinte écologique ;
 - Favoriser les pratiques durables, résilientes et bas-carbone et les promouvoir auprès de leurs partenaires et les communautés desservies ;
- Montrer que l'action climatique en Afrique est accessible, réalisable et bénéfique et que les acteurs africains prennent en main leur avenir.



1.3 - Amorce de l'engagement climat

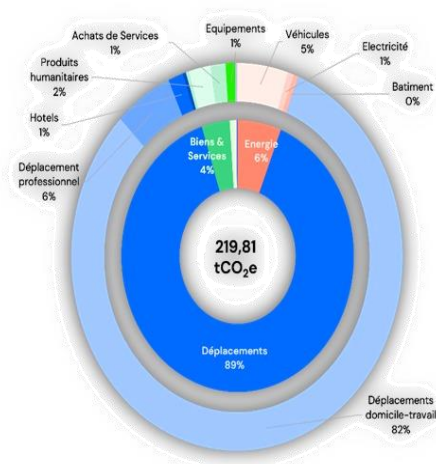
Conscients de la contribution de tous (individus, structures) à l'émission des gaz à effet de serre (GES), le CAA a accompagné DEMTOU dans l'évaluation des émissions générées par ses activités au travers du monitoring déchet et de l'analyse carbone.

Les déchets (objet en fin de vie ou une substance ayant subi une altération physique ou chimique, qui ne présente alors plus d'utilité ou est destiné à l'élimination) et plus spécifiquement leur production et leur gestion ont un impact sur le climat. De même, l'empreinte carbone (mesure de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) émise par une activité, un produit ou une personne), exprimée en CO₂, quantifie l'impact sur le climat des activités humaines, en prenant en compte des émissions directes et indirectes.

Mesurer son impact environnemental est logiquement la première étape pour agir contre le réchauffement climatique. Le Climate Action Accelerator a développé une méthodologie simplifiée et adaptée pour la collecte de données et l'analyse du bilan carbone. L'année de référence choisie était 2024 et le périmètre englobait toutes les entités et activités dépendant financièrement de l'ONG. Cela a permis d'avoir un premier aperçu du bilan de DEMTOU.

1.3.1 – Rendu des analyses déchets et carbone

- **Bilan déchet :**



Le monitoring des déchets s'est effectué sur un mois, dans les bureaux de Yaoundé, Buéa et Kousséri.

De ce bilan il est ressorti une production totale de déchets répartie comme suit :

Déchets généraux : 71,97kg (Part la plus importante : Organique - 43,95%) ;

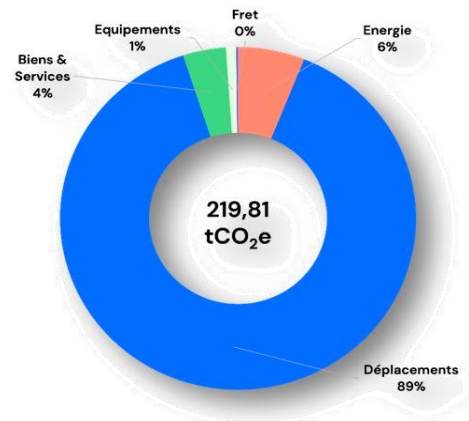
Déchets de garage : 11L d'huiles de vidange + 40,85kg de pneus, batteries et 'autres déchets' (autres que pneus, huiles et fluides, batteries) ;

DEEE : 2,42kg de petits équipements et petits équipements IT & télécom ;

Déchets de construction : 34,7kg de bétons, briques, bois, verre, matières plastiques (Buéa) ;

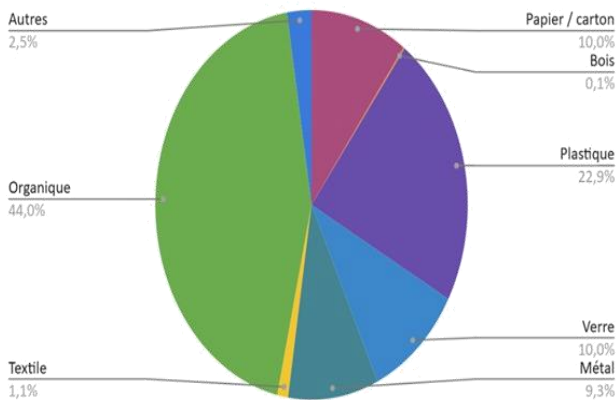
• **Monitoring Carbone :**

L’empreinte carbone DEMTOU, également réalisée dans les bureaux de Yaoundé, Buéa et Kousseri, couvrant ses activités 2024 a révélé un total d’émission de **219,81 tCO₂e**, répartie en énergie (13,33 tCO₂e), déplacements (195,49 tCO₂e), Biens et services (8,58 tCO₂e), équipements (2,03 tCO₂e), fret (0,38 tCO₂e). Les émissions les plus importantes de l’organisation provenant à **89% des déplacements**.



• **Détails et équivalence :**

Répartition déchets généraux



Comme ressorti dans ce graphique, les émissions de gaz à effet de serre de l’organisation proviennent principalement du déplacement des agents mais aussi des sources énergétiques (carburant des véhicules et à pourcentages variés de l’usage de l’électricité).

Ces données révèlent :

- L’intensité de carbone par employé temps plein : 0,82 tCO₂e/FTE
- L’intensité de carbone par montant dépensé : 0,81 gCO₂e/FCFA

L’empreinte carbone de DEMTOU est ainsi équivalente :

- Aux émissions de carbone annuelles de 110 foyers camerounais sur la durée d’évaluation ;
- A l’absorption de carbone de 22 ha de forêt en une année ;
- A l’absorption de carbone de 157 arbres sur toute leur vie.

Face à cette évidence de contribution à l'émission de CO₂e en plus des éléments précédents, DEMTOU envisage un ensemble d'aménagements pour prévenir et faire face aux effets du changement climatique, pour une assistance durable.



2 - Approche environnementale

2.1 - Stratégie et objectifs

Notre stratégie est de définir des solutions portées sur la résilience climatique, l'innovation, l'adaptation des programmes et des communautés, en plus de l'atténuation des effets du changement climatique. Bien que nos actions soient envisagées de manière transversale vue la diversité de secteurs d'invention de l'organisation, elles peuvent être catégorisées comme suit :

- *La résilience climatique*

Objectif : Inciter/stimuler la capacité de l'organisation, des communautés à anticiper, absorber et se relever des chocs climatiques.

- *L'adaptation au changement climatique*

Objectif : Réduire la vulnérabilité des populations et des écosystèmes face aux effets du climat, pour une certaine maîtrise des impacts de ce phénomène sur les communautés.

- *L'innovation climatique*

Objectif : Promouvoir des solutions nouvelles, locales et durables pour répondre aux défis climatiques.

- *Atténuation des émissions de GES*

Objectif : Réduire les émissions de gaz à effet de serre

2.2 - Axes d'intervention

2.2.1- L'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation au Climat

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), tout autant que le Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC) soulignent [l'importance de l'éducation au changement climatique](#). En effet, la connaissance du climat, des causes de sa dégradation (principalement humaines), de ses variations et impacts influencent notre réactivité et l'efficacité de notre réponse. Ainsi, l'éducation au changement climatique représente une base essentielle à l'adaptation et à l'atténuation de ses effets, tout autant qu'à la prise de décisions et des mesures en connaissance de cause, mais aussi à leur bonne gouvernance.

La compréhension de la cause humaine du changement climatique est un facteur prédictif important de la perception des risques liés au changement climatique. Elle peut également permettre des réponses au changement climatique qui vont au-delà de la simple réaction aux effets climatiques ou du maintien du statu quo. Ce point est important pour chaque communauté, car des réponses non informées et inappropriées (non adaptées aux spécificités locales) peuvent conduire à une mauvaise adaptation et exacerber la vulnérabilité.

- **Actions**

- Campagnes de communication : pour *sensibiliser*, diffuser les informations autour du changement climatique. Elles passent par le développement de services de vulgarisation (communications médias, causeries éducatives) sur des thématiques spécifiques au changement climatique ;
- Ateliers : pour *l'apprentissage par la pratique*, tout d'abord au sein de l'organisation mais dans les diverses interventions sur sites.

2.2.2- Renforcements de capacités

Le renforcement de capacité, inclusif et multisectoriel est un pilier fondamental dans la lutte contre le changement climatique, surtout dans les contextes où les ressources, les connaissances ou les moyens d'action sont limités. Le renforcement de capacité vise à

améliorer les compétences, les connaissances des bénéficiaires, principalement pour une amélioration de l'usage des ressources nécessaires pour répondre efficacement aux défis climatiques. Il implique bien plus d'apprentissage par la pratique. Ceci permet d'améliorer les moyens de mise en œuvre d'actions résilientes au changement climatique. Il sera entre autres, question de :

- Poursuivre le renforcement de la transition écologique de l'organisation, entamé avec les phases de monitoring CAA, pour la maîtrise de l'emprunte carbone de l'organisation, la pérennisation des comportements adéquats (faible consommation d'énergie, covoiturage...) et procéder à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques de bureaux permettant au personnel de mettre en œuvre des mesures clés dans les domaines suivants : consommation d'énergie et de ressources, gestion des déchets, achats, restauration...
- Outiller, autonomiser les acteurs locaux (communautés cibles) et favoriser la gouvernance climatique locale, afin de faciliter l'acquisition et l'adoption de pratiques adéquates et voir innovantes utiles dans ce processus, tout autant que la maîtrise de la gestion de ces pratiques. Cette démarche renforce la capacité d'adaptation et d'atténuation face aux événements extrêmes (sécheresse, inondations, etc.), permet l'appropriation des projets climatiques et leur pérennité.
- **Actions :**
 - Organiser, promouvoir ou inscrire le personnel à des ateliers et formations climat/environnement,
 - Stimuler l'innovation et la résilience, afin de favoriser des initiatives locales, l'adoption de technologies vertes et les pratiques durables.
 - Faire le monitoring interne de l'adoption de comportements climato-résilients,
 - Réaliser des évaluations de besoins en matière de capacités à renforcer,
 - Concevoir des modules appropriés pour chaque renforcement de capacités,
 - Faciliter la création de plateformes d'échange entre acteurs publics, privés et communautaires, la facilitation d'ateliers participatifs pour intégrer les savoirs traditionnels dans les plans d'adaptation locaux,

- Ateliers de formations dans des domaines tels la gestion des risques climatiques, l'agroécologie, ou encore les énergies renouvelables et bien d'autres actions.

2.2.3-Initiation/appui des initiatives d'atténuation/d'adaptation climatique

Les actions envisagées sont multisectorielles, fonction des secteurs d'intervention de l'organisation. Cette démarche vise l'amélioration des pratiques et techniques habituelles ou l'adoption, la mise en pratique de nouvelles techniques : écologiques, climato-résilientes, dans une dynamique de perpétuelle amélioration. Il s'agit entre autres de :

- Renforcer la résilience de notre système de santé, par des activités de WASH sanitaire, appui à la mise en place de systèmes de veilles et création de **systèmes d'alerte précoce communautaires** (radios locales, SMS, comités villageois) ; la peinture des toits des Fosa d'intervention.
- Gérer et valoriser les déchets, pour limiter la pollution du sol, de l'eau et de l'air en améliorant le traitement des déchets (tri, gestion et transformation des déchets), notamment dans les formations sanitaires et en communauté.
- **Actions :** Mettre en place un système de prévention et de gestion des risques en lien avec le changement climatique (inondation, sécheresse, épidémies, etc.).



2.2.4-Participation inclusive, en particulier des femmes et des jeunes

Les impacts de l'inégalité et les désavantages socio-économiques des personnes vulnérables sont une variable importante de ce processus. Il est primordial de compter avec la pleine implication des hommes, mais surtout des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap, dont la non prise en compte, surtout dans le processus décisionnel, est un important facteur de stress. Combinés aux chocs climatiques, ces facteurs sont susceptibles d'amplifier les crises existantes. Il est donc question de faciliter l'implication de tous, de l'identification des besoins à l'implémentation des initiatives, pour une participation effective dans la réalisation d'actions pilotées par des communautés et auxquelles elles s'identifient pleinement. Le succès du processus de lutte contre les effets du changement climatique dépend en effet de la capacité des parties prenantes, de tous à y contribuer. A cet effet, des évaluations et des interventions inclusives sont nécessaires en vue de soutenir les besoins spécifiques de tous les bénéficiaires, pour des interventions idéales. Un plan de communication pour cette stratégie doit ainsi être développé, afin que la vision soit efficacement partagée et serve à impulser les actions espérées.



Image 9 : Puit dans le village Lalewang, Extrême-Nord Cameroun

CATALOGUE D' ACTIONS

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS
ENERGIE ET BATIMENTS	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> . Promouvoir l'extinction des équipements non utilisés en journée et systématiquement tous les équipements et ampoules la nuit, . Opter pour des équipements électriques et électroniques à faible consommation énergétique, . Installer des dispositifs de régulation de tension, . Limiter l'usage de la climatisation, . Fixer un palier minimum de climatisation entre 23° et 25° (écart maximum de 6° avec la température extérieure), . Configurer tous les équipements informatiques en mode économique par défaut, y compris les imprimantes.
	S'engager dans les rénovations et constructions durables	<ul style="list-style-type: none"> . Privilégier la rénovation à la construction, . Adapter l'orientation des constructions pour favoriser la ventilation naturelle et l'utilisation de la lumière du jour, . Avoir recours aux matériaux à forte inertie thermique comme la terre cuite, . Réaliser les peintures de toitures en blanc, . Renforcer la perméabilité des sols (aménager des bassins d'orages, planter des arbres...), . Créer des zones d'infiltrations autour des bâtiments, . Limiter les déchets de construction, réutiliser ou donner les matériaux non utilisés.
	Promouvoir l'utilisation d'énergies propres et renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> . Promouvoir l'énergie solaire. . Installer des systèmes de pompage manuels sur les points d'eau construits ou réhabilités, . Installer des champs solaires dans les Fosa d'intervention.
	Promouvoir les	<ul style="list-style-type: none"> . Sensibiliser au tri, à la gestion et à la transformation des

REDUCTION ET GESTION DES DECHETS	bonnes pratiques d'hygiène	<p>déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Distribuer des kits de gestion des déchets. . Construire des zones à déchets et brûloirs dans les formations sanitaires. . Faciliter les formations au compostage pour usage d'engrais.
	Réduire la pollution liée aux déchets	<ul style="list-style-type: none"> . Faire le tri des déchets selon les catégories, . Identifier les destinations finales les plus appropriées pour chaque type de déchets, . Réduire l'usage d'emballages plastiques, . Privilégier les emballages réutilisables ainsi que les matériaux d'emballage recyclables, . Promouvoir l'achat de matériel reconditionné et facilement réparable, sans en négliger la qualité, . Renouveler le matériel informatique uniquement lorsqu'il est irréparable ou obsolète pour l'usage prévu, . Planifier le renouvellement automatique des équipements sur 5 ou 6 ans, . Faire don localement d'équipements informatiques fonctionnels inutilisés, . Eviter que les déchets électroniques finissent dans les décharges à ciel ouvert, les confier aux structures de recyclages, . Réduire l'usage de papier.
	Promouvoir les espaces verts	<ul style="list-style-type: none"> . Planter les arbres et végétaux résilients autour des bureaux et sur les sites d'intervention,

AGROECOLOGIE ET BIODIVERSITE	Promouvoir les pratiques agricoles durables	<ul style="list-style-type: none"> . Promouvoir l'usage de fertilisants, d'engrais naturels, . Promouvoir l'usage de pesticides et herbicides naturels pour les cultures, . Promouvoir des combinaisons d'activités incluant agricultures et élevages et systèmes d'irrigation, . Promouvoir les techniques agricoles résilientes comme le Zaï, les cultures à arrosage au goutte à goutte, le paillage, la rotation des cultures et les haies.
	Développer des stratégies anticipatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Planifier les cultures et récoltes en fonction des risques climatiques envisageables . Construire des unités de stockage (réserves à récoltes) adaptés/résistants aux effets du climat
GESTION DES RESSOURCES EN EAU	Faciliter l'adduction en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> . Réhabiliter et construire de puits et forage à pompe manuelle ou systèmes solaires, . Recueillir et stocker l'eau de pluie . Promouvoir des bonnes pratiques de gestion et potabilisation de l'eau
ACHATS DE BIENS ET SERVICES	Minimiser l'impact carbone et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> . Privilégier les prestations locales si la qualité est assurée, . Opter pour des articles ou services alternatifs ayant un impact réduit sur le climat, les déchets et l'environnement, . Privilégier des alternatives aux articles à usage unique, . Réduire la quantité d'emballages primaires et secondaires et utiliser des matériaux d'emballage autre que le plastique, . Privilégier les emballages réutilisables ainsi que les matériaux d'emballage recyclés et recyclables.
TRANSPORT	Favoriser des modes de trajets quotidiens moins émissifs	<ul style="list-style-type: none"> . Encourager le covoiturage, en s'associant par exemple à d'autres organisations proches, . Mutualiser l'acheminement de biens avec d'autres organisations,

		<ul style="list-style-type: none"> . Adapter le choix des véhicules aux besoins et acheter les moteurs les plus économes en carburants, . Limiter et optimiser l'utilisation des véhicules, . Entretien et réparer régulièrement les véhicules.
<p>INFORMATIQUE RESPONSABLE</p>	<p>Rendre l'utilisation des équipements et services numériques plus durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Baser le fonctionnement et les services sur le « cloud » pour réduire la nécessité d'infrastructures informatique physique, . Privilégier l'achat de matériel reconditionné et facilement réparable, sans compromettre la qualité, . Renouveler le matériel informatique uniquement lorsqu'il est obsolète pour l'usage prévu ou irrécupérable, . Faire don localement d'équipements informatiques fonctionnels mais inutilisés, . Eviter que les déchets électroniques finissent dans des décharges à ciel ouvert et les confier à des entreprises spécialisées dans la gestion et le recyclage des déchets électroniques.



3 - Leviers de transformation

3.1 - Gouvernance

Initiée à la faveur de la collaboration avec le CAA, la feuille de route est conçue par l'équipe DEMTOU sous la conduite de son partenaire climat CAA. La présente feuille de route climat/environnement fonde l'action de DEMTOU dans la lutte contre les effets du changement climatique dans ses interventions. Elle fera l'objet d'une validation et d'un atelier de capitalisation auprès des partenaires. Bien que portée par le point focal climat de l'organisation, l'atteinte des objectifs de ce document stratégique demeure la responsabilité de tous les membres de l'organisation. Ainsi, des composantes climat devront ressortir de tout projet initié ou implémenté par DEMTOU. La recherche de financement est portée par l'équipe composée du directeur des opérations, du point focal et l'équipe projet de l'organisation, en collaboration avec le CAA et tout autre partenaire. Le document est révisé tous les deux ans pour intégrer les évolutions du contexte climatique et les retours d'expérience issus de sa mise en œuvre.

3.2 - Suivi-Evaluation

Le Suivi-Evaluation (S&E) vise l'appréciation des progrès réalisés pendant la phase de mise en œuvre de ce document stratégique. Cette stratégie est conduite par le point focal climat, en collaboration avec le responsable S&E de l'organisation, les partenaires, sectorielles et communautés. Elle s'intègre au fonctionnement de l'organisation et de manière transversale à ses différents déploiements. La mise en œuvre se fera sous la supervision du point focal climat. Les activités de suivi-évaluations sont à définir suivant une périodicité à venir, en fonction et dans chaque projet. Elles seront destinées à s'assurer de la conformité du fonctionnement de la structure, de celle de ses interventions, réalisations et résultats aux objectifs de cette feuille de route. Les intervenants dans la réussite de cette stratégie, s'ils ne sont pas capacités, bénéficieront

de renforcement des capacités pour améliorer leur appropriation des contenus de la feuille de route et le développement de leurs capacités pour la réalisation des actions appropriées. Chaque plan de S&E sera appuyé sur un cadre logique de lutte contre les effets du changement climatique, qui définira les indicateurs nécessaires pour l'atteindre les résultats souhaités. Une certaine flexibilité sera prévue dans ces plans, pour faire face aux événements imprévisibles, tels que des perturbations économiques, des aléas climatiques.

Dans l'ensemble, le S&E permettra :

- De suivre des indicateurs tels : les calendriers et échéances, le niveau d'appropriation des objectifs de la feuille de route, le niveau de réussite de chaque initiative, la qualité des interventions et des données collectées, les mécanismes de retour d'information et de remontées de plaintes, l'impact et la durabilité des interventions proposées, la contribution des parties prenantes aux réalisations...
- L'acquisition d'informations climatiques, l'analyse et diffusion des données d'activités, l'impact des interventions dans la réalisation des objectifs de la feuille de route, de déterminer la mesure dans laquelle des données de qualité ont été collectées et mises à disposition des différents partenaires et secteurs pour évaluer l'efficacité des diverses actions menées, l'identification des pistes de financements et besoins à financer ;
- Soutenir les initiatives de renforcement des capacités, par l'identification des axes d'intervention efficaces et efficients, pour le renforcement des ressources humaines, le niveau d'autonomie comme indice d'efficacité créé parmi les partenaires.

Les résultats du S&E permettent ainsi l'ajustement des réalisations et alimenteront les futures révisions de ce document stratégique.



REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit des membres de DEMTOU et ses partenaires qui ont participé à la conception de la feuille de route, via la participation aux étapes de monitoring et aux ateliers, la proposition de solutions et le regard technique sur la faisabilité des solutions proposées.

DEMTOU HUMANITAIRE

HAMIDOU Jérémie
KENMOE Raymond
MOUSTAPHA MOHAMMED
NGASSANG MBATKOM Ismaëla
DONCHE NZALI M. Rufin
MBASSI TSALLA Hermann Brice
KEMAYOU Doliane-Ani-Laure

CLIMATE ACTION ACCELERATOR

ZANINKA NTAGUNGIRA
MARIAMA DIOP
MARION SCHRUEFFENEGGER

SOUS LA DIRECTION DE :

KEMGUEM Brice Hilaire

Président fondateur, DEMTOU HUMANITAIRE

